



Communiqué de presse

25 juin 2020

Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport font équipe pour booster la pratique sportive sur les territoires



Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport signent une convention jusqu'en 2024 afin de soutenir le développement d'équipements sportifs locaux et de susciter de nouvelles collaborations entre collectivités « Terre de Jeux 2024 », clubs et fédérations sportives.

Les Français aspirent à de nouvelles façons de faire du sport : près de chez eux, de façon souple, en s'ouvrant à de nouvelles activités, urbaines et de plein air. 58% d'entre eux attendent de leurs communes qu'elles mettent à disposition des équipements en libre accès¹.

¹ *Etude « Pratiques sportives et infrastructures sportives de proximité », décembre 2015

La convention entre Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport va permettre de concrétiser ces aspirations, en soutenant les collectivités territoriales, premières facilitatrices du sport au quotidien. Elle financera chaque année près de 150 projets de développement, de rénovation ou de mise en accessibilité d'installations sportives de proximité, accessibles gratuitement, sur les territoires notamment ceux labellisés « Terre de Jeux 2024 » : terrains de foot, playground, skatepark, aires multisports...

Portées par la volonté de mettre plus de sport dans la vie de leurs habitants, les collectivités « Terre de Jeux 2024 » seront en mesure d'insuffler une dynamique d'engagement autour de ces équipements, pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier : à travers des challenges et animations régulières, avec le grand public mais aussi avec les clubs et les publics scolaires.

La convention entre Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport contribuera également à renforcer les liens entre le mouvement sportif (fédérations, clubs) et les collectivités « Terre de Jeux 2024 », afin de donner un nouvel élan à leur ambition commune : développer la place du sport dans les territoires.

Pour **Tony Estanguet**, président de Paris 2024, « *l'alliance entre Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport est une illustration du pouvoir fédérateur des Jeux de Paris 2024. Cette convention va permettre de rapprocher des acteurs qui travaillent dans le même objectif : mettre plus de sport dans la société et dans la vie locale. En créant des liens entre les collectivités et le mouvement sportif, en accompagnant le développement et surtout l'animation quotidienne d'équipements sportifs de proximité, cette convention donne une force inédite au label Terre de Jeux 2024.* »

Frédéric Sanaur ajoute : « *Je me réjouis de cette collaboration qui s'inscrit pleinement dans le sens de l'action portée par l'Agence. Plus de proximité avec les territoires, une ambition commune tournée vers 2024 et la promotion de l'innovation par le sport.* »

Contacts presse Paris 2024

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Mathilde RENOIR – +33 6 10 86 57 96 – mrenoir@paris2024.org

Anne-Solène ROUDEL – +33 6 73 07 87 61 – asroudel@paris2024.org

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024 - Mot de passe : mediaaccess

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaire Officiel

